

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS ANNUELS 2023



ONCF - 29 avril 2024

Une année 2023 marquée par une confirmation de la croissance soutenue des activités, consolidant le positionnement du ferroviaire comme épine dorsale de la mobilité durable au Maroc

- **Chiffre d'affaires de 4 353 Millions de Dirhams**, dépassant le niveau record déjà enregistré en 2022 de **+6%** ;
- Confirmation de la croissance soutenue de **l'activité voyageurs** avec près de **53 Millions de passagers** transportés (**+15%** vs 2022) et un chiffre d'affaires de **2 557 Millions de Dirhams** (**+16%** vs 2022) ;
- Forte résilience de **l'activité fret et phosphates** avec plus de **17 Millions de tonnes** de marchandises transportées en 2023, enregistrant un chiffre d'affaires de **1 529 Millions de Dirhams** ;
- **EBITDA de 1,6 Milliards de Dirhams** reflétant l'excellente performance de l'ONCF en tant qu'opérateur ferroviaire ;
- **Investissements** de près de **1,1 Milliards de Dirhams** portant sur le maintien de la performance, la qualité de service et la modernisation du réseau ;
- **Endettement maîtrisé** qui s'inscrit dans une trajectoire baissière, s'élevant à **43,9 Milliards de Dirhams à fin 2023** ;
- Lancement du **nouveau cycle de développement** du ferroviaire, avec plusieurs projets structurants renforçant le positionnement du rail comme épine dorsale de la mobilité au Royaume, notamment dans la perspective de la future coupe du monde 2030 ;
- Lancement d'un **Appel d'Offres** pour **l'acquisition de 168 trains**, destinés au renouvellement du parc existant et à l'accompagnement des projets de développement ;
- **Volume d'achats de 1,52 Milliards de Dirhams** dont la part nationale représente 93% en nombre et 76% en montant ;
- **Stratégie RSE affirmée** avec la circulation de 90% des trains électriques à l'énergie verte, certification post-émission obligatoire green bonds réalisée en juillet 2022 et la participation à l'actualisation du schéma directeur de la Stratégie Nationale du Développement Durable 2030.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS ANNUELS 2023 - COMPTES SOCIAUX



Bilan au 31 décembre 2023

ACTIF		2022	2023	PASSIF		2022	2023
		NET	NET				
A C T I F	IMMOBILISATION EN NON VALEURS	424 892 627,61	298 030 060,18	CAPITAUX PROPRES	23 043 253 724,74	22 442 520 851,54	
	. Frais préliminaires			. Capital social (*)	42 878 679 784,91	43 288 679 784,91	
	. Charges à répartir sur plusieurs exercices	424 892 627,61	298 030 060,18	. moins:actionnaires,capital souscrit non appelé Capital appelé dont verse....			
	. Primes de remboursement des obligations			. Primes d'émission,de fusion,d'apport			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	109 834 512,39	72 433 568,46	. Ecarts de réévaluation			
	. Immob. en recherche et développement			. Réserve légale			
	. Brevets,marques,droits et valeurs similaires	100 350 916,70	64 326 930,59	. Autres réserves	49 868 720,50	49 868 720,50	
	. Fonds commercial			. Report à nouveau créateur (2)			
	. Autres immobilisations incorporelles	9 483 595,69	8 106 637,87	. Report à nouveau	-17 230 935 645,47	-19 885 294 780,67	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 398 419 831,62	59 567 057 639,92	. Résultats nets en instance d'affectation créateur (2)			
	. Terrains	2 661 500 936,39	2 765 777 214,73	. Résultats nets en instance d'affectation			
	. Constructions	37 863 836 436,94	37 581 848 244,49	. Résultat net de l'exercice créateur (2)			
	. Installations techniques matériel et outillage	9 328 957 740,14	9 061 962 668,65	. Résultat net de l'exercice	-2 654 359 135,20	-1 010 732 873,20	
	. Matériel de transport	8 092 221 748,02	7 592 379 766,19	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS	199 725 572,47	160 988 124,35	
	. Mobilier,matériel de bureau et aménagements divers	62 275 414,00	62 201 755,72	. Subventions d'investissement	199 725 572,47	160 988 124,35	
. Autres immobilisations corporelles			. Provisions réglementées				
. Immobilisations corporelles en cours	2 389 627 556,13	2 502 887 990,14	DETTES DE FINANCEMENT	43 472 407 685,64	42 499 642 685,58		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 819 717 000,49	6 239 572 053,66	. Emprunts obligataires	12 004 269 999,03	11 873 973 332,37		
. Prêts immobilisés	2 511 788,60	2 498 447,25	. Autres dettes de financement	31 468 137 686,61	30 625 669 353,21		
. Autres créances financières	7 483 752 742,97	5 903 621 137,49	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES&CHARGES	1 054 524 812,90	262 118 019,93		
. Titres de participation	333 452 468,92	333 452 468,92	. Provisions pour risques	962 245 396,67	169 838 603,70		
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	909 708 589,81	263 353 294,35	. Provisions pour charges	92 279 416,23	92 279 416,23		
. Diminution des créances immobilisées			ECARTS DE CONVERSION	18 959 134,22	162 737 354,93		
. Augmentation des dettes de financement	909 708 589,81	263 353 294,35	. Augmentation des créances immobilisées		142 140,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	69 662 572 561,92	66 440 446 616,57	. Diminution des dettes de financement	18 959 134,22	162 595 214,93		
STOCKS	784 448 151,61	754 945 369,91	TOTAL FINANCEMENT PERMANENT	67 788 870 929,97	65 528 007 036,33		
. Marchandises			DETTES DU PASSIF CIRCULANT	3 232 194 774,89	2 454 014 357,11		
. Matières et fournitures consommables	688 200 790,97	670 080 821,74	. Fournisseurs et comptes rattachés	2 214 132 751,01	1 355 942 392,24		
. Produits en cours	9 440 260,38	9 464 071,08	. Clients créditeurs,avances et acomptes	43 475 935,07	53 716 441,23		
. Produits intermédiaires et produits résiduels	86 612 490,56	75 205 867,39	. Personnel	187 699 097,54	190 170 006,18		
. Produits finis	194 609,70	194 609,70	. Organismes sociaux	25 334 351,49	17 424 086,94		
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	2 516 417 538,44	2 185 361 880,51	. Etat	112 405 809,08	117 627 298,86		
. Fournisseurs débiteurs,avances et acomptes	9 967 594,47	4 973 900,48	. Comptes d'associés	258 328 077,36	286 759 153,79		
. Clients et comptes rattachés	766 056 962,71	603 494 783,81	. Comptes de régularisation - passif	390 818 753,34	432 374 977,87		
. Personnel	3 791 952,30	3 906 794,87	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES&CHARGES	69 325 863,24	48 883 687,47		
. Etat	1 494 950 399,06	1 291 425 505,50	ECARTS DE CONVERSION (Eléments circulants)	16 340 553,51	6 123 188,41		
. Compte d'associés	30 000 000,00	30 000 000,00	TOTAL PASSIF CIRCULANT	3 317 861 191,64	2 509 021 232,99		
. Autres débiteurs	241 650 629,90	251 560 895,85	TRESORERIE	2 102 238 970,92	1 651 771 969,58		
. Comptes de régularis. Actif			. Crédits d'escompte				
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT			. Crédits de trésorerie	1 650 000 000,00	1 200 000 000,00		
ECARTS DE CONVERSION (Eléments circulants)	20 289 125,24	5 325 965,70	. Banques (soldes créditeurs)	452 238 970,92	451 771 969,58		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 321 154 815,29	2 945 633 216,12	TOTAL TRESORERIE	2 102 238 970,92	1 651 771 969,58		
TRESORERIE	225 243 715,32	302 720 406,21	TOTAL PASSIF	73 208 971 092,53	69 688 800 238,90		
. Chèques et valeurs à encaisser							
. Banques, T.G. et C.C.P	171 512 661,75	241 795 025,03					
. Caisses,Régies d'avances et accreditifs	53 731 053,57	60 925 381,18					
TOTAL ACTIF	73 208 971 092,53	69 688 800 238,90					

(*) Dont :
 . Capital (Article 10 du Dahir N° 163.225 du 6.8.63) 32 437 300,53 32 437 300,53
 . Dotations en capital de l'Etat 42 846 242 484,38 42 846 242 484,38

Compte de Produits et Charges au 31 décembre 2023

		2 022	2 023			2 022	2 023
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION			III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II) Report		-629 127 328,90	-409 380 793,56
	-Ventes de marchandises (en l'état)			IV PRODUITS FINANCIERS			
	-Ventes de biens et services produits	4 113 013 283,18	4 352 743 437,08	. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés			84 249 259,75
	Chiffre d'affaires			. Gains de change	29 495 067,59	7 891 512,80	
	-Variation des stocks de produits	29 711 549,95	-14 229 910,50	. Intérêts et autres produits financiers	125 151 806,08	124 628 301,11	
	-Immobilisations produites pour soi-même	77 822 243,88	90 989 758,29	. Reprises financières, transferts de charges	8 325 466,49	810 210 001,05	
	-Autres produits d'exploitation	713 320,96	1 037 190,28	TOTAL IV	162 972 340,16	1 026 979 074,71	
	-Reprises d'exploitation, transfert de charges	72 867 476,34	101 221 795,36	V CHARGES FINANCIERES			
	TOTAL I	4 294 127 874,31	4 531 762 270,51	. Charges d'intérêts	1 277 505 187,52	1 365 588 150,79	
	II CHARGES D'EXPLOITATION			. Pertes de change	60 745 213,53	47 739 327,29	
	-Achats revendus de marchandises	0,00	0,00	. Autres charges financières	0,00	0,00	
	-Achats consommés de matières et fournitures	1 105 926 425,64	1 149 576 290,35	. Dotations financières	1 010 828 511,99	80 484 867,23	
	-Autres charges externes	569 072 531,52	592 618 075,82	TOTAL V	2 349 078 913,04	1 493 812 345,31	
	-Impôts et taxes	22 117 927,56	23 105 121,12	VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-2 186 106 572,88	-466 833 270,60	
	-Charges de personnel	1 121 346 341,48	1 151 347 809,54	VII RESULTAT COURANT (III + VI)	-2 815 233 901,78	-876 214 064,16	
-Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	VIII PRODUITS NON COURANTS				
-Dotations d'exploitation	2 104 791 977,01	2 024 495 767,24	. Produits des Cessions d'immobilisations	19 907 208,69	16 042 819,92		
TOTAL II	4 923 255 203,21	4 941 143 064,07	. Reprises sur subventions d'investissement	306 923 689,65	103 972 798,12		
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-629 127 328,90	-409 380 793,56	. Autres produits non courants	15 732 316,17	20 396 819,97		
			. Reprises non courantes, transferts de charges	780 425,90	4 088 400,00		
			TOTAL VIII	343 343 640,41	144 500 838,01		
			IX CHARGES NON COURANTES				
			. Valeur nette d'amort. des immobilisations cédées	7 271 902,41	22 545 452,71		
			. Autres charges non courantes	24 901 434,97	142 875 761,57		
			. Dotations non courantes	124 590 900,45	102 121 065,77		
			TOTAL IX	156 764 237,83	267 542 280,05		
			X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	186 579 402,58	-123 041 442,04		
			XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	-2 628 654 499,20	-999 255 506,20		
			XII Impôts sur les résultats	25 704 636,00	11 477 367,00		
			XIII RESULTAT NET (XI - XII)	-2 654 359 135,20	-1 010 732 873,20		
			XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	4 800 443 854,88	5 703 242 183,23		
			XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	7 454 802 990,08	6 713 975 056,43		
			XVI RESULTAT NET	-2 654 359 135,20	-1 010 732 873,20		

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS ANNUELS 2023



Rapport des contrôleurs des comptes

Comptes sociaux

COOPERS AUDIT S.A

83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Au Conseil d'Administration
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal
Rabat

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), tels qu'établis par le management de l'Office, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 22.603.508.975,89 MAD compte tenu d'une perte de 1.010.732.873,20 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation suivante :

- Comme mentionné dans l'état A2 de l'état des informations complémentaires (ETIC), et depuis le 31 décembre 2015, l'Office a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le CGNC, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour perte de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents.

COOPERS AUDIT S.A



COOPERS AUDIT S.A

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles Au 31 décembre 2023, les immobilisations corporelles de l'ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 59.567, soit 85% du total des actifs de l'office. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours. Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'ETIC, les investissements sont évalués : - A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation. - A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation. Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles comme un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les états financiers annuels de l'Office et des méthodes utilisées dans la détermination de leurs valeurs et spécialement pour les terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires. En effet, ces valeurs reposent sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations importantes, notamment dans la détermination du coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires.	Nos travaux ont principalement consisté à : - La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ; - La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ; - L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - La revue analytique des immobilisations et leurs variations.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude

COOPERS AUDIT S.A

significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Auditeurs Indépendants

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Tél : 05 22 54 88 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 37 47 34

Hicham CHERKAOUI
Associé

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER

Lien pour accéder au Rapport Financier Annuel 2023

<https://www.oncf.ma/fr/Voyageurs/Relation-client/Telechargements>



Office National des
Chemins de Fer - ONCF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS ANNUELS 2023 - COMPTES CONSOLIDÉS



Bilan consolidé au 31 décembre 2023

RUBRIQUES	2022	2023	RUBRIQUES	2022	2023
ACTIF			PASSIF		
I- Actif immobilisé			I- Financement permanent		
. Immobilisations incorporelles ₁	441	296	I.1 Capitaux propres		
. Immobilisations corporelles	60 625	59 813	. Capital	42 879	43 289
. Immobilisations financières ₂	7 751	6 182	. Réserves consolidées	-17 036	-19 579
. Ecart de conversion	910	263	. Résultat net de l'exercice (Part du Groupe)	-2 543	-1 009
. Impôts différés	34	35	Total capitaux propres du Groupe	23 300	22 701
Total actif immobilisé (I)	69 761	66 589	. Intérêts minoritaires	18	11
II- Actif circulant			Total capitaux propres (I.1)	23 318	22 712
. Stocks et en-cours	828	806	I.2 Dettes de financement	43 565	42 570
. Créances d'exploitation	890	810	I.3 Provisions pour risques et charges	1 055	263
. Créances diverses	1 773	1 547	I.4 Ecart de conversion	19	163
. Titres et valeurs de placement	106	53	Total financement permanent (I)	67 957	65 707
Total actif circulant (II)	3 598	3 217	II- Passif circulant		
III- Trésorerie - actif	345	401	. Dettes d'exploitation	2 303	1 517
Total Actif	73 704	70 207	. Autres dettes	1 254	1 257
			. Autres provisions pour risques et charges	72	50
			Total passif circulant (II)	3 628	2 824
			III- Trésorerie - passif	2 119	1 676
			Total Passif	73 704	70 207

(1) : y compris immobilisations en non valeur.

(2) : y compris titres mis en équivalence.

Compte de Produits et Charges consolidé au 31 décembre 2023

RUBRIQUES	2022	2023	Variation
I- PRODUITS D'EXPLOITATION			
.Chiffre d'affaires	4 592	4 905	6,8%
.Autres produits	171	179	4,7%
Total des produits d'exploitation (I)	4 762	5 084	6,8%
II- CHARGES D'EXPLOITATION			
.Achats	1 161	1 234	6,3%
.Autres charges externes	693	735	6,1%
.Impôts et taxes	27	28	3,9%
.Charges de personnel	1 310	1 364	4,1%
.Dotations aux amortissements et aux provisions	2 074	2 014	-2,9%
Total des charges d'exploitation (II)	5 265	5 375	2,1%
III- RESULTAT D'EXPLOITATION	- 503	- 291	42,1%
IV- RESULTAT FINANCIER	- 2 190	- 554	74,7%
V- RESULTAT COURANT	- 2 693	- 845	68,6%
VI- RESULTAT NON COURANT	203	- 137	-167,5%
VII- RESULTAT D'ENTREPRISE	- 2 490	- 982	60,6%
VIII- IMPOTS SUR LES RESULTATS	64	39	-39,4%
IX- QUOTE -PART DU RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	13	14	4,4%
X- RESULTAT NET CONSOLIDE	- 2 541	- 1 007	60,4%
dont			
.Part du Groupe	- 2 543	- 1 009	60,3%
.Intérêts minoritaires	2	2	3,3%

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS ANNUELS 2023



Rapport des contrôleurs des comptes Comptes consolidés

COOPERS AUDIT S.A

83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Au Conseil d'Administration de
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal
Rabat



COOPERS AUDIT S.A

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales « Groupe ONCF », tels qu'établis par le management de l'Office, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 22.712 millions de dirhams compte tenu d'une perte consolidée de 1.007 millions de dirhams.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales « Groupe ONCF » au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation suivante :

- Comme mentionné dans l'état des informations complémentaires consolidé, et depuis le 31 décembre 2015, l'Office a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le CGNC, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour perte de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents.

COOPERS AUDIT S.A

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion

Question clé de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles Au 31 décembre 2023, les immobilisations corporelles du Groupe ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 59.813, soit 85% du total des actifs du Groupe. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours. Comme indiqué dans la note « Méthodes d'évaluation » de l'ETIC, les investissements sont évalués : - A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation. - A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation. Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles comme un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les états financiers annuels du Groupe et des méthodes utilisées dans la détermination de leurs valeurs et spécialement pour les terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires. En effet, ces valeurs reposent sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations importantes, notamment dans la détermination du coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires.	Nos travaux ont principalement consisté à : - La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ; - La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ; - L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - La revue analytique des immobilisations et leurs variations.

COOPERS AUDIT S.A

modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Auditeurs Indépendants

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7 Bd. Othman El Ghazal
Casablanca
Tél : 05 22 54 55 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34
Hicham CHERKAoui
Associé

